



# MANAGEMENT DES INVENTEURS SALARIÉS

LE 29 SEPTEMBRE 2010 À PARIS / PRIX : 590 €

## OBJECTIFS

- A l'issue de la formation, les participants seront en mesure d'évaluer les cas de figure qui peuvent se présenter lors d'une création de salariés et connaîtront les obligations de l'employeur
- Ils seront également sensibilisés à l'évolution récente de la jurisprudence dans ce domaine, ainsi qu'aux aspects organisationnels de la gestion des inventeurs salariés

## PUBLICS CONCERNÉS

Cadres dirigeants, responsables de services PI, consultants, cadres des départements de ressources humaines, responsables R&D, chargés de valorisation

## CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

### Les réalités des créations de salariés

- Contextes et types de relation de travail (privé, public)
- Types de créations et droits associés
- La réalité des litiges

### Le régime juridique des créations de salariés

- La détermination de la loi applicable
- Règles du droit selon le type de relation de travail
- L'objet du droit
- Aspects internationaux

### La jurisprudence

- Organes compétents, rôle de la CNIS
- Procédures
- Décisions récentes

### Les pratiques sociétales

- La gestion des inventeurs dans l'organisation
- Différences de pratiques entre sociétés
- Exemples concrets

### Conséquences de l'introduction d'un système de rémunération des créateurs

- Conséquences organisationnelles
- Un moyen de pousser la culture d'innovation

## Pré-requis

Aucun.

## Pédagogie

- Exposés.
- Dialogues avec les intervenants.
- Supports pédagogiques et documentation remis aux participants.